



NON APPROUVÉ

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DU 22/10/2012

Présents : Mmes C SALMON, M. BITEAU, P. BIGNET, A. VALLAT, S. FOSSARD

Mrs . SALMON, M. PIED, E. LALANNE, C. PEZEAU, J. SAUGNAC, C. JUTAN, JC COMBE, S. CLOCHARD,
P. BERTOUY, C. DALLA VALLE, J. FERRINI, A. CAPOIA

Excusés : Aurélie SESENA, Aurore TRIBOT

✓ COURRIERS ET INFORMATIONS

Infos FFBB :

- A noter que la Fédération va clôturer le compte qu'elle avait à la BNP et va développer son activité avec le Crédit Mutuel.
- Assemblée Générale FFBB le 8 Décembre 2012 au Comité Nationale Olympique et Sportif. Les délégués ont été validés par la Commission de Vérification des Pouvoirs du 13/10/2012 sont :

LIGUE POITOU-CHARENTES	Alain SALMON – supp Patrick Henri Jack AYME – supp François DUSSAUZE
COMITE CHARENTE	Cathy SALMON

Les candidatures sont à envoyer pour le 8 Novembre à la FFBB.

Le CD HORS ASSOCIATION demande qu'on lui envoie les documents.

- Des logotypes ont été réalisés pour les championnats régionaux et départementaux de jeunes masculins et féminins. Ils seront disponibles très prochainement et pourront être téléchargés sur le site de FFBB.
- Euro féminin 2013 : billetterie remporte un succès : 16 000 billets vendus à plus de 8 mois de l'évènement. Le tirage au sort a déterminé les groupes et la France sera dans le groupe C avec la Serbie, la Lettonie et la Grande Bretagne à TRELAZE pour le 1^{er} tour et au Vendéspace pour le 2^{ème} tour.
- Ligue Féminine : saison ouverte avec l'Open qui s'est déroulé à Paris les 22 et 23 Septembre 2012. De nombreuses rencontres vont être diffusées sur LFB TV. Le programme figure sur le site de la Ligue Féminine pour continuer à suivre « Les Braqueuses ».

Mail du 11/10/2012 de la Ligue : Stage arbitres féminins du 27 au 28/10 de 9 h à 16 h au CREPS.

Réunion Comité du 22 Octobre 2012

Convoquées : Maéva LABRUNIE, Céline BARRITAUD.

- Mail du club de RUFFEC qui félicite les arbitres : DORE Quentin et BLOT Tom pour la rencontre en U15M et ont su tempérer les ardeurs du coach de RUELE et le public irrespectueux de leur travail.
- Formation ETR (J. FERRINI) le jeudi 25 Octobre au CREPS.
- Dossier de demande de subvention CG pour les comités avant le 3 Décembre. La présidente demande qui peut travailler sur ce dossier : C. JUTAN, A. VALLAT, C. SALMON. Elle demande également si A. CAPOIA peut comme les années précédentes : il ne sait pas ce sera en fonction des dates de réunion.
- Installation du logiciel CTF : **à faire rapidement**
- Congés de Patrick BERTOUY : 29 Octobre au 9 Novembre.

✓ COMMISSION SPORTIVE

Journée du 30/09/2012

Forfait en TCM de LEROY – Amende de 50 €

Journée du 13 et 14/10/2012

Match n° 380 : RUFFEC – ABC en U15M

Forfait tardif de l'ABC – Amende 75 € + match retour à RUFFEC

Match n° 302 : JARNAC – LCB en U13M

Match perdu par pénalité par le club de LA COURONNE BASKET : 2 joueurs non licenciés ont participé à la rencontre.

Forfait général de l'ABC en U13 M – Amende de 70 €

Le club de SOYAUX faisant jouer 2 minimes en U13 F sera déclassé et devra strictement respecter l'art 1.3 du règlement.

Le club ne respectera pas ce règlement.

Est demandé d'avoir un bon discours avec les clubs adverses et attendre le retour des clubs, si problème on appliquera la règle.

Réfléchir pour la saison prochaine à peut-être faire des licences T, et fixer la date des engagements pour les coopérations territoriales au 31/08.

NON APPROUVÉ

Tableau des amendes :

Date Rencontre	N° Rencontre	Motifs Amendes	Noms, Prénoms	N° Licence	Club	Montant
30/09/2012	4	Forfait en TCM	TCM	-	A. LEROY SOMER	50,00 €
13/10/2012	380	Forfait tardif	U15M	-	ANGOULEME B. C.	75,00 €
13/10/2012	10	Faute technique joueur	JUTAN Emmanuel	VT 830010	ANGOULEME B. C.	17,00 €
13/10/2012	10	Faute technique joueur	JOEZ M	VT 870318	RUELLE B. C.	17,00 €
13/10/2012	302	Défaut de licence(s)	BERTRAND F	VT659889	LA COURONNE B.	40,00 €
13/10/2012	502	Forfait général	U13M	-	ANGOULEME B. C.	70,00 €
13/10/2012	7	Faute technique joueur	THABAUT C	VT830130	SOYAux A. S. B. B.	17,00 €
13/10/2012	1700	Double feuille non envoyée	U15M1	-	UNION ANGOULEME COGNAC BB	18,00 €
13/10/2012	1760	Double feuille non envoyée	U13M1	-	B. C. PUYSOYEN	18,00 €

✓ COMMISSION CDAMC

I – Stage de recyclage

19 arbitres ont participé au stage annuel obligatoire de recyclage à La Couronne.

Groupe intéressant mais très hétérogène en pratique sur le terrain (beaucoup de jeunes arbitres). Refacturation du stage (15 €/arbitre) à venir.

On remercie le LCB pour nous avoir mis à disposition sa salle.

II – Formation des arbitres

Nouveaux formateurs

Deux nouveaux formateurs intègrent le Pôle formation : Christophe et Romain JUTAN.

Ils vont suivre à ce titre une formation organisée par la Ligue les 3 et 4 novembre prochains à Poitiers (CREPS).

Arbitres stagiaires :

1^{er} stage le dimanche 4 novembre 2012 ANGOULEME (Salle Pierre de Coubertin) de 9h à 12h. Cette séance sert aussi de support à la JNA, dont nous avons reçu le kit de formation.

Arbitres départementaux :

Dimanche 28 octobre 2012 à COGNAC (Complexe des Vauzelles) de 8h 30 à 16 h 30 : Stage de rattrapage (pour les absents du stage de septembre) OBLIGATOIRE pour le recyclage arbitre. Un arbitre absent encore absent, ne pourra pas compter pour son club vis-à-vis de la Charte.

III – Annuaire départemental

Le listing des arbitres doit être corrigé car de nombreux arbitres ont changé de numéro de téléphone sans nous en avertir. Seule la version en ligne sur le site du Comité sera mise à jour.

Il manque dans l'annuaire papier la composition de la CDAMC et le listing des stages de formation.

Les OTM des autres départements doivent être retirés.

Les dispositions financières ont été mises à jour (barème arbitrage)

IV – Désignations et contrôle des absences

Le logiciel continue de poser quelques soucis au répartiteur.

Certains matchs ne ressortent pas en désignation pour les raisons suivantes :

- Horaires non rentrés
- Date du match non saisi dans la case dérogation
- Validation non effectuée
- Mauvaise salle référencée

Le manque d'arbitres ne permet pas au répartiteur de couvrir toutes les rencontres.

V – Charte de l'arbitrage

Le traditionnel document était à retourner pour le 8 octobre 2012.

Au 15 octobre seuls 9 clubs ont envoyé le document. Ce n'est pas très sérieux. 2 clubs qui n'ont pas retournés le dossier : GCB B et PU YMOYEN.

Les clubs qui ne sont pas à jour au niveau de la charte : LEROY, CHATEAUNEUF, MOULIDARS, GCB B, MESNAC, ST SORNIN et VALECHEL.

La catégorie U20 ne compte pas dans la charte.

Pour les coopérations territoriales, c'est le club qui gère administrativement qui doit être à jour, autrement elles ne seront pas couvertes.

VII- Nouvelles règles et interprétations

Les derniers événements de terrain nous amènent à communiquer vers vous pour éclaircir certains aspects concernant les nouvelles règles et interprétations.

Vous trouverez donc sur le site du Comité une présentation récente des nouvelles règles et des interprétations, ces dernières n'étant pas encore sorties au moment des stages de début de saison.

VIII- Match support JNA

Le match support qui a été retenu est celui du CCBB contre ST CHAMOND le 3 novembre 2012 à 20H

Le kit sera remis au club.

✓ COMMISSION SALLES ET TERRAIN

Le dossier de PU YMOYEN a été envoyé à la ligue le 16 Octobre, après réception du PV sur les tests de buts.

Un luxmètre coute environ 120€ hors taxe, peut-on envisager d'en acheter un ? Devis plus précis en attente. Cela pourrait faciliter la tache des clubs dont les salles ne sont pas homologuées si nous les aidons à remplir les dossiers d'agrément. Le CD est d'accord à l'unanimité pour cet achat.

✓ COMMISSION COMMUNICATION

NON APPROUVÉ

Relation presse : chaque semaine publication du programme des équipes seniors région du WE dans Sud-Ouest
Merci à A. CAPOIA pour écriture des articles.

Site Internet :

Comme annoncé lors de la réunion d'ouverture de saison, le site du comité a subi de nombreux changements :

Un bandeau « news » où défilent les articles récents que ce soient des informations des clubs ou générales, ainsi qu'une nouvelle rubrique « résultats d'équipes Charentaises engagées dans les championnats régionaux » (pour chaque équipe un lien renvoie sur le détail des rencontres et le classement).

Le bas de l'écran est réservé aux actualités des clubs, donc faites de la pub pour alimenter cette rubrique.

Enfin un calendrier afin de visualiser les rendez-vous du basket et clubs Charentais. 3 catégories d'évènements sont possibles :

- 1. L'agenda du comité, pour les réunions et autres points fort du CD 16.
- 2. Les Stages, pour les rassemblements des sélections jeunes, ainsi que les formations.
- 3. Les évènements des clubs, pour informer des différentes manifestations sportives ou extra- sportives des clubs en ayant fait la demande.

Mise à jour comme indiqué dans le mail 03/10 <<Site Internet>>. Seulement 4 réponses à la question du calendrier NM1 & NF2

Merci à chaque responsable de commission de faire le point sur sa partie de façon à être à jour et peut-être supprimer des onglets

Faire remonter des photos d'un match ou autre de temps en temps pour alimenter le site.

✓ COMMISSION MINI-BASKET

Basket Ecole

Une réunion a été organisée avec l'Inspection Académique et l'USEP afin de préciser les modalités pour les interventions de basket école. L'USEP souhaiterait que les fêtes scolaires soient placées à la fin du cycle pour chaque école, et qu'il soit possible de faire une autre activité sportive (prise en charge par l'USEP) le même jour. Cela nous semble difficile, car les différentes écoles d'un même secteur ne terminent pas au même moment de l'année.

Pour les écoles, la demande se fait directement par internet. A charge aux directeurs d'école de le faire à temps. Il a aussi été question de l'implication des enseignants dans les séances : acteurs et non spectateurs.

Enfin, il a bien été précisé que toute activité sportive qui a lieu sur le temps scolaire est en liaison avec l'USEP, ce qui exclut le « mélange » public-privé.

Les interventions de Patrick ont commencé la semaine 42. Pour le 1^{er} trimestre, sont concernées les écoles de : Ruffec Sacré Cœur, Lachaise, Barret, La Rochette, Pranzac, Bunzac, Barbezieux Jacques Prévert, La Rochefoucauld, Guimps et Marthon.

Rencontres Mini Basket

Les rencontres ont commencé le samedi 13 octobre. Les plateaux organisés à Ruelle pour les confirmés n'ont pas permis de déterminer au mieux les niveaux des équipes et l'écart de paniers marqués est parfois énorme.

Attention à bien respecter le règlement, et ne pas rentrer les résultats sur internet.

En débutants, 2 clubs ne se sont pas déplacés à Valéchel : GCBB et ABC. Il est rappelé que sur ces plateaux, il n'est pas indispensable d'avoir beaucoup d'enfants, et que des parents peuvent très bien les encadrer.

Forum

Le 5^{ème} forum du mini Basket aura lieu le 10 novembre à Angoulême.

L'organisation est terminée. La matinée sera consacrée au classeur des 11-13 ans, avec une intervention de Stanislas HACQUARD. Il serait bon que tous les entraîneurs de benjamins et du Grand Angoulême soient présents à cette journée → les inscriptions vont partir cette semaine pour un retour demandé le 1^{er} Novembre.

L'après-midi, ce sera le tour des babies d'être concernés, avec une démonstration d'utilisation du Baby-Ball par Corinne CHASSAC. Là aussi, il est souhaitable d'avoir les intervenants baby-basket.

Tournoi des écoles de MB labellisées

Le club de La Couronne, en liaison avec la Commission Mini Basket organisera cette année le premier tournoi des écoles labellisées. Il sera départemental pour sa première édition, mais deviendra régional dès l'année suivante.

✓ COMMISSION LICENCES

Info FFBB :

Licence loisir : l'article 410 des règlements généraux prévoit que la licence loisir peut être attribuée du 1^{er} Juillet au 30 Novembre.

Le Comité Directeur a décidé de prolonger la qualification jusqu'au 31 Mai de la saison en cours.

Licence et certificat médical :

Le Comité Directeur a décidé d'élargir les droits d'un technicien : il peut désormais arbitrer (en tant qu'arbitre non désigné), puisqu'il a produit un certificat médical.

Dans les catégories de jeunes, il peut arriver qu'un dirigeant figure sur la feuille de marque en tant qu'entraîneur ou soit amené à arbitrer une rencontre (championnat non soumis à désignation – pas d'officiel désigné ou absence d'un officiel). Cette situation peut être tolérée mais il est demandé aux structures de rappeler aux clubs et aux licenciés qu'il faut privilégier la prise de licence avec certificat médical.

Nombre de joueur : une erreur matérielle a été commise dans l'article 435 relatif aux règles de participation dans les championnats qualificatifs au championnat de France masculin et féminin : il n'y a pas de nombre minimum de joueurs requis, il y a seulement un nombre maximum de 10.

Saison 2011/2012 à la date du 19 Octobre				Saison 2012/2013 à la date du 19 Octobre			
Hommes	1035	66,13 %		Hommes	1 103	67,26 %	
Femmes	530	33,8 %	Total 1565	Femmes	537	32,74	Total 1640

Evolution :

75	4,79 %
----	--------

Statistiques licences par clubs au 17/10/2012

Voir PJ.

Question :

- Suite à un appel du club de CHASSENEUIL : le fils de Mme Meize (Présidente) était licencié au club de ST SORNIN la saison dernière, mais aimerait coacher l'équipe des minimes : mutation???? coût????? sachant que c'est un nouveau club.....

Réponse : Il peut être licencié cette saison à ST SORNIN et coacher à CHASSENEUIL, et s'il veut changer la saison prochaine, il devra faire une mutation.

✓ COMMISSION TECHNIQUE

Les CTF ont débuté les visites dans les clubs suivants : LCB – CCBB – JARNAC – PUYMOYEN – VALECHEL.

Le 1er rassemblement de la saison a eu lieu dimanche 14 octobre pour les 2000, 14 garçons et 11 filles étaient présents. Une sélection de 11 garçons et 10 filles a été faite pour le CIC qui aura lieu du 5 au 7 Novembre à Poitiers. Un nouvel entraîneur a pris en charge les garçons, Marc André remplacera Aurore cette saison.

Un planning de passage du CTF pour le challenge benjamins a été envoyé aux clubs, le LCB a souhaité décaler la 1ère intervention, exceptionnellement la date du 17/10 sera remplacée par le 12/12. Le 1er club à mettre en place les épreuves sera donc Puymoyen le 22 octobre.

A l'heure actuelle seulement 8 personnes sont inscrites pour les formations animateurs, les convocations vont être envoyées la semaine prochaine. Les personnes inscrites sont très jeunes.

Il n'y a pas de carte donnée à la fin de la formation, mais possibilité de saisir tout le cursus d'une personne dans le site FBI → J. FERRINI doit les saisir.

Pour les sélections, possibilités d'achats de tee-shirt + short à 20 € l'ensemble. A voir pour les couleurs.

Pour les phases finales du challenge benjamins, ce serait à la salle de la FAC à LA COURONNE (à réserver en Janvier).

Le prix des stages (formations cadre et sélections) est au même prix que pour l'arbitrage : 15 €

Section

15 enfants présents.

Didier CHRISTIE (entraîneur des benjamins région à PUYMOYEN), fait la section le lundi. Pour ce point, il faut établir une demande d'agrément par le comité auprès du chef d'établissement : ce qui va être fait rapidement.

Si J. FERRINI est absent le jeudi : il n'y aura pas de section. Bien entendu, le comité doit être informé.

Une réunion pour faire un bilan est prévue avec le principal la 2^{ème} semaine après les vacances de Toussaint.

Il est envisagé de faire un match contre la section de COGNAC : date non encore définie.

La présidente demande à J. FERRINI s'il a été contacté par des clubs : 2 seulement SOYAUX et PUYMOYEN pour la préparation physique du début de saison. Il faut relancer les clubs pour obtenir des interventions.

Colloque entraîneur organisé en Charente : toujours d'actualité. A penser à la date du 22/12 à COGNAC, mais la date ne convient pas, à réfléchir sur une autre date surtout pour avoir un intervenant revalidant.

La présidente souhaiterait avoir plus d'échanges entre la CDAMC et la Com TECHNIQUE (arbitres-techniciens), idée à creuser, notamment pour les stages.

✓ COMMISSION CSRDO

Tout d'abord la présidente demande à A. CAPOIA s'il veut toujours être membre de cette commission.

Il dit que la question lui a déjà été posée par A. SESENA, qu'il n'a pas répondu. Re-question par la présidente : réponse NON.

Le traitement des mutations exceptionnelles a été fait.

Toutes les mutations ont été accordées sauf celle du Joueur SCHLEMER-VENTURINI Célestin n° licence BC 013448. En effet ce joueur veut quitter l'ABC pour l'ASBB Soyaux pour le motif "Horaires d'entraînements non compatibles". Réglementairement ce motif est non recevable.

Mais depuis le forfait de l'ABC prononcé, ce joueur devra refaire une mutation en inscrivant le motif suivant : «plus d'équipe benjamins à l'ABC».

✓ COMMISSION TRESORERIE

Récapitulatif des sommes dues à la Ligue :

Objet	Date échéance	Montant
Solde licences 2011/2012	1 ^{er} Octobre	94,30 €
1 ^{er} acompte licences 2012/2013	1 ^{er} Octobre	14 500,00 €
Affiliations 2012/2013	15 Octobre	6 801,00 €
	TOTAL	21 395,30 €

Les acomptes pour les clubs ont été envoyés le 10/10/2012 pour un règlement avant le 10/11/2012. Basé sur le montant global 30 à 35% de la saison dernière.

Le deuxième acompte est fixé au 1^{er} Décembre 2012

Le troisième acompte est fixé au 10 Janvier 2013

Le club de COGNAC a demandé d'étaler l'acompte sur les mois de Novembre, Décembre, Janvier : réponse favorable du CD.

✓ DIVERS

- En l'absence de la Présidente, les Présidents des commissions ont-ils possibilité de signature concernant leurs commissions, idem pour des documents d'ordre général : par exemple l'imprimé de la ligue pour la réservation de la structure gonflable ?????

La présidente n'est pas contre certaines signatures, mais demande bien entendu d'être au courant.

A.CAPOIA rappelle l'article 604 des règlements Généraux de la FFBB, concernant la question ci-dessus.

Prochaine réunion avec les club : le Lundi 26 Novembre à 19 H 30